

MINUSCA

en action 

Bulletin d'information de la MINUSCA | NUMÉRO 054 | DU 1^{er} AU 15 SEPTEMBRE 2017



3 ANS

D'ACCOMPAGNEMENT MULTIDIMENSIONNEL DE LA RCA

<https://minusca.unmissions.org>

 MINUSCA

 UN_CAR

 UNMINUSCA

Photo UN / MINUSCA

SOMMAIRE

4

**TROIS ANS D'ACCOMPAGNEMENT
MULTIDIMENSIONNEL DE LA RCA
UNE FEUILLE DE ROUTE POUR
RESTAURER DURABLEMENT L'AUTORITÉ
DE L'ÉTAT EN RCA**

6

**BAMBARI : 75 LEADERS
COMMUNAUTAIRES SENSIBILISÉS SUR
LES EXPLOITATIONS ET ABUS SEXUELS**

8

**UNE FEUILLE DE ROUTE POUR
RESTAURER DURABLEMENT L'AUTORITÉ
DE L'ÉTAT EN RCA**

10

**TRAITEMENT JUDICIAIRE DES
PRATIQUES DE CHARLATANISME ET DE
SORCELLERIE À BAMBARI**

12

**L'ULTIME HOMMAGE À L'ADJUDANT
ABDELFATTAH EL SAYED MOHAMED**

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Hervé Verhoosel

RÉDACTRICE EN CHEF :

Uwolowulakana Ikavi-Gbetanou

EQUIPE RÉDACTIONNELLE :

**Philippe D'Almeida, Ghislaine Atta,
Steve Reve Niko**

PHOTOGRAPHIE :

Herve Serefio

MISE EN PAGE :

Francis Yabendji-Yoga

WEBMASTER

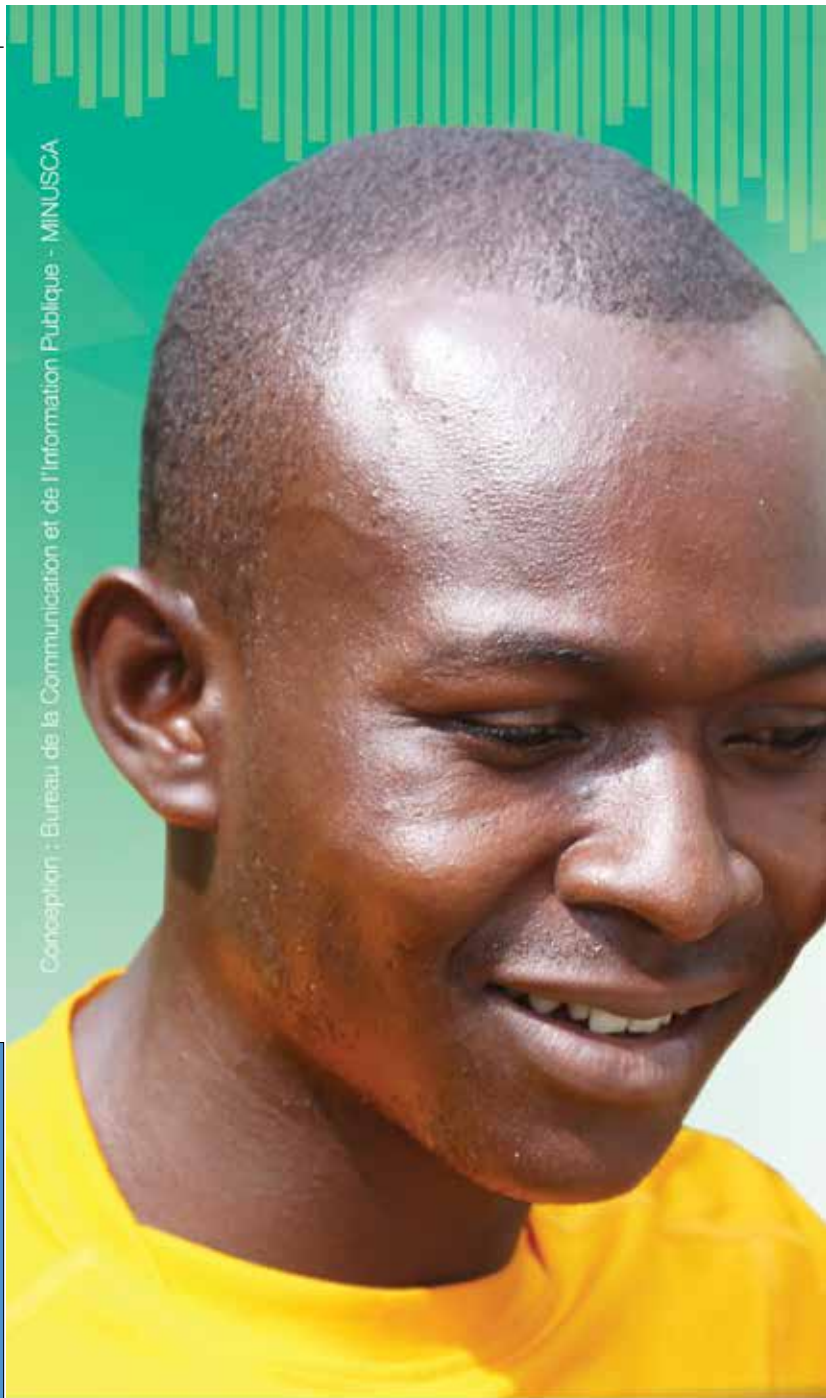
Danny Balepe

PRODUCTION :

**Division de Communication
Stratégique et d'Information Publique MINUSCA**

SEPTEMBRE 2017

Conception : Bureau de la Communication et de l'Information Publique - MINUSCA



**Bangui | Bangassou |
Bossangoa | Bouar**



▶ GUIRA 93.3 FM

▶▶▶
Le devoir d'informer

Obo | Bria | Kaga-Bandoro | Bambari
| Paoua | Ndele | Birao | Berberati





TROIS ANS D'ACCOMPAGNEMENT MULTIDIMENSIONNEL DE LA RCA

Le 15 septembre 2017 a marqué trois ans depuis le transfert de responsabilités entre la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA) et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA).

En trois ans, la Centrafrique a accompli des progrès significatifs grâce à la détermination et au courage de

ses filles et fils épris de paix. Aux violences et exactions infligées aux populations civiles innocentes et à l'absence totale des institutions en 2014, ont succédé une plus grande sécurité à travers le territoire malgré la persistance de poches de violence, un dialogue inclusif, des élections présidentielle et législatives ayant favorisé le retour à l'ordre constitutionnel. A cela s'ajoute l'engagement renouvelé de la communauté internatio-



nale à accompagner cette nouvelle Centrafrique sur le chemin de sortie de crise et sa reconstruction.

La MINUSCA se félicite d'avoir contribué de manière effective à ce processus de sécurisation et de relèvement de la Centrafrique ainsi qu'à la mise en place des institutions établies. Grâce à ses quelque 13.000 militaires, policiers et personnels civils déployés à travers le territoire national -dont certains ont payé le sacrifice ultime pour le retour à la paix - et à travers ses interventions multiples aux côtés de partenaires centrafricains et étrangers, la Mission a contribué à la remise du pays sur la voie de la paix malgré les tentatives désespérées des perturbateurs de faire échouer ce processus inévitable.

Toutefois, malgré ces avancées, des sacrifices et les efforts de paix en cours, une dégradation de la situation dans plusieurs localités est à déplorer. Des défis qui, pour la MINUSCA, sont synonymes de détermination et d'engagement renouvelés à poursuivre sa mission et à accompagner les autorités centrafricaines dans leurs efforts de relèvement du pays, y compris à travers l'encouragement du processus de dialogue établi par les autorités avec les groupes armés tant il est vrai que celui-ci reste la seule solution à la crise. ■



UNE FEUILLE DE ROUTE POUR RESTAURER DURABLEMENT L'AUTORITÉ DE L'ÉTAT EN RCA

À l'initiative du gouvernement centrafricain, s'est ouvert à Bangui, le 6 septembre 2017, un atelier de trois jours sur l'examen et la validation de la stratégie nationale de restauration de l'autorité de l'État recommandée dans les conclusions de la Table-ronde des bailleurs de fonds de novembre 2016 à Bruxelles.

Pour assurer la restauration de l'autorité de l'État, la stratégie proposée s'articule autour de trois axes d'intervention complémentaires à savoir : rétablir progressivement la sécurité ; restructurer l'administration dans ses fonctions, missions, compétences et moyens dédiés ; et améliorer la gouvernance locale par le renforcement de la décentralisation et le développement à la base.

«Ce document est d'abord l'œuvre du Gouvernement. C'est pourquoi je demande que la partie nationale s'implique totalement dans l'amélioration qualitative de ce projet», a indiqué le Premier ministre Simplicie Mathieu





Sarandji, qui présidait l'ouverture de ces assises soutenues par la MINUSCA, le PNUD, l'ensemble du système des Nations unies et les partenaires techniques et financiers de la RCA.

Ainsi, « l'examen et la validation de la stratégie nationale de restauration de l'autorité de l'État doit être une occasion d'exprimer la ferme volonté du gouvernement de prendre le leadership dans la gestion du pays », a, par la suite, fait savoir le Premier ministre Sarandji. Et de terminer en annonçant que « les conclusions de ces assises permettront à l'État de disposer d'une feuille de route afin de restaurer durablement son autorité. »

« Le chantier est immense car les déficiences sont structurelles et profondes », a, pour sa part, reconnu le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations-Unies en RCA, Parfait Onanga-Anyanga. En effet, bien avant la crise de 2012 et 2013, l'arrière-pays s'était progressivement vidé de son administration et la crise a généré un phénomène de démission passive de l'administration territoriale. « Le défi est incontestablement de taille. Les enjeux sont si importants que nous devons être prêts à tous les sacrifices et à demeurer mobilisés pour y arriver. Et nous y arriverons », a-t-il promis.



LE SAVIEZ-VOUS ?

La stratégie nationale de restauration de l'autorité de l'État sera mise en œuvre entre 2017-2020, avec un budget global estimé à plus de 200 millions de dollars américains.

BAMBARI 75 LEADERS COMMUNAUTAIRES SENSIBILISÉS SUR LES EXPLOITATIONS ET ABUS SEXUELS



C'est pour permettre au personnel de la Mairie de Bossembélé (préfecture de l'Ombella-Mpoko, 155 Km au nord-ouest de Bangui) de pouvoir travailler dans de meilleures conditions et, ainsi, optimiser l'offre de service public que la MINUSCA a entrepris de rénover le bâtiment abritant la Mairie de la ville.

L'action visait aussi à encourager le retour des agents préfectoraux afin de redynamiser la vie publique, tant il est vrai que la Mission, à travers sa Division des Affaires civiles, appuie le redéploiement de l'administration territoriale et le rétablissement de l'autorité de l'État, la protection de l'intégrité territoriale et le renforcement des services administratifs et sociaux au niveau local.

Le projet, dont le cout s'élève à 27.830.000 FCFA, a été donc effectué dans le cadre de ses projets à impact rapide (QIP). Exécuté par l'ONG SARAPHILE, il a con-

sisté à restaurer aussi bien la façade que les bureaux du bloc, offrant de l'emploi temporaire à une trentaine de personnes. Les travaux, ont duré 24 semaines.

La remise officielle de l'ouvrage à la Délégation spéciale de la ville de Bossembélé a eu lieu, le 26 août 2017, en présence du ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration Territoriale, Jean Serge Bokassa, des autorités communales ainsi que des membres de la Division des Affaires civiles de la MINUSCA.

Les projets à impact rapide sont mis en place pour établir des relations de confiance entre la MINUSCA et les populations, et portent sur trois grands domaines prévus dans le mandat de la Mission, notamment la protection des civils, la cohésion sociale et la restauration de l'autorité de l'État. ■

EN BREF

■ **LA MINUSCA A OBTENU**, le 1^{er} septembre 2017, la remise sans condition du camion appartenant à un de ses contractants, détourné le 31 août 2017, près de Bangassou par des éléments armés, responsables des crimes qui ont récemment endeuillé cette localité. Face à l'éventualité d'une opération des Forces spéciales de la MINUSCA et grâce à l'entremise de la plateforme religieuse, ces éléments armés ont été contraints de restituer le véhicule volé.

■ **SUITE À UNE DÉCOUVERTE DE CADAVRE À KAGA-BANDORO**, le 1^{er} septembre, des présumés auteurs ont été interpellés grâce à la prompt intervention de la MINUSCA. Ce qui a permis de baisser les tensions et la situation sécuritaire se stabilise grâce aux patrouilles intensifiées dans la ville.

■ **LE 3 SEPTEMBRE**, les interventions conjuguées UNPOL-FSI avec la coopération de la population ont permis l'identification des deux suspects dans une tentative de meurtre perpétrée à Bambari. Les auteurs présumés ont été interpellés, le procureur a été avisé. L'enquête a été prise en charge par la gendarmerie.

■ **À KAGA-BANDORO LE 3 SEPTEMBRE 2017**, deux fusils artisanaux ont été remis volontairement, suite à la sensibilisation et aux réunions de sécurité effectuées par l'unité de police constituée-2 Rwanda pour lutter contre les braquages, le banditisme et la détention illégale d'armes au sein des camps des déplacés.

■ **LE 4 SEPTEMBRE 2017 A VU**, à Bria, une intervention robuste de la MINUSCA afin d'empêcher l'entrée dans la ville d'un nombre important d'éléments armés du Front Populaire pour la Renaissance de Centrafrique (FPRC). La Mission a, par ailleurs, mis en garde contre les pressions exercées par des groupes armés, notamment dans le Nord-ouest de la Centrafrique, sur des religieux.

■ **LE PROCESSUS** de finalisation du recrutement des 500 policiers et gendarmes centrafricains se poursuit. À l'issue des épreuves, 500 candidats ont été admis sur la liste principale et 184 sur la liste d'attente. L'arrêt interministériel qui officialise ces listes est signé et une campagne sera menée par les autorités nationales pour aviser les candidats retenus, avant de préciser les dates d'incorporation dans les deux écoles, une fois celles-ci opérationnelles, a annoncé la composante Police de la MINUSCA, le 6 septembre.

■ **LE 13 SEPTEMBRE 2017**, la MINUSCA a mis en garde le groupe 3R (Retour - Réclamation - Réhabilitation) contre toute tentative d'entrée dans la ville de Bouar (Ouest), qui aurait des conséquences dramatiques pour la population civile. « La MINUSCA demande au responsable de ce groupe armé de renoncer à ce projet. La Mission a également mis en garde les éléments anti-Balaka présents à Bouar contre toute violence ciblant une communauté spécifique. ■

LE SAVIEZ-VOUS ?

88,5% des responsables administratifs au niveau préfectoral ont repris du service, mais seuls 69% sont effectivement à leurs postes de travail.



MINUSCA **FOCUS**
Mensuel d'information et d'explorations thématiques

Disponible en version imprimée et sur notre site web

TRAITEMENT JUDICIAIRE DES PRATIQUES DE CHARLATANISME ET DE SORCELLERIE À BAMBARI



La réhabilitation de plusieurs infrastructures judiciaires, le redéploiement des magistrats du Tribunal de grande instance (TGI) et de la Cour d'appel, facilités par retour de la sécurité à Bambari, ont permis la reprise des audiences correctionnelles au TGI. Il a été relevé, à l'issue de celles-ci, plusieurs cas d'accusation de pratiques de charlatanisme et sorcellerie à l'encontre de personnes vulnérables, souvent des femmes âgées et des enfants mineurs.

Afin de sensibiliser les leaders communautaires sur le traitement réservé par la justice aux pratiques de charlatanisme et de sorcellerie, une causerie-débat s'est tenue le 11 septembre 2017 au TGI de Bambari. Une centaine de représentants des communautés dont des leaders religieux, chefs de groupes, coordonnateurs de sites de déplacés et autres associations de la société civile ont pris part à cette rencontre animée par le Procureur de la République près le TGI de Bambari, Eric Tandjio.

LES DÉNONCIATIONS CALOMNIEUSES SONT PASSIBLES DE POURSUITES JUDICIAIRES ET PUNISSABLES D'UNE PEINE DE 5 ANS SELON L'ARTICLE 131 DU CODE PÉNAL CENTRAFRICAIN.

À l'entame des échanges, le magistrat a rappelé les dispositions de la législation centrafricaine qui sanctionnent les pratiques de charlatanisme et de sorcellerie. « Le code pénal centrafricain, en ses articles 149 et 150, réprime le charlatanisme et la sorcellerie susceptibles de trouble à l'ordre public ou de porter atteinte aux personnes ou à la propriété», a expliqué le Procureur Tandjio, insistant sur le fait qu'il revient aux accusateurs d'apporter des preuves formelles des accusations portées contre les présumés auteurs de sorcellerie. « Si vous accusez des personnes de s'adonner à de telles pratiques, saisissez impérativement la gendarmerie, mais apportez surtout des éléments de preuves afin d'étayer vos accusations, sinon les personnes incriminées seront relaxées faute de preuve».

Sur la question des fausses accusations, l'Avocat général près la Cour d'appel de Bambari, Ngingandji Théophile, s'est, quant à lui, voulu formel dans son introduction de la session de sensibilisation : « les dénon-

ciations calomnieuses sont passibles de poursuites judiciaires et punissables d'une peine de 5 ans selon l'article 131 du code pénal centrafricain. »

D'où l'intérêt, selon le maire de Bambari, Abel Matchipata, d'intensifier la sensibilisation auprès des leaders communautaires et des populations en général afin de « lutter contre le lynchage et les exécutions extra-judiciaires et d'inciter les populations à recourir à la justice face aux pratiques de sorcellerie dont elles seraient victimes ».

Aux leaders communautaires, la Cheffe par intérim du bureau régional de la MINUSCA à Bambari, Fidélité Npioranya, a souhaité plus d'implication et de pédagogie auprès de leurs communautés. « Parce que plusieurs cas de pratiques de charlatanisme et de sorcellerie vous sont soumis avant d'être référés aux autorités judiciaires, je vous exhorte à vous imprégner des dispositions légales encadrant la répression des pratiques de sorcellerie et de charlatanisme et à les relayer auprès de vos communautés respectives afin de réduire les multiples cas d'accusations », a-t-elle conseillé pour conclure. ■



LE SAVIEZ-VOUS ?

Sur l'ensemble du territoire, environ 39% des unités de gendarmerie nécessitent une réhabilitation totale, contre à peine 30% qui nécessitent une réhabilitation partielle.

BRÈVE



La MINUSCA a dépêché une patrouille, le 5 septembre 2017, à Ndim (Ouham-Pende), suite aux informations reçues par son bureau de Paoua selon lesquelles les éléments du Mouvement du peuple centrafricain (MPC) auraient arrêté et malmené la maire et le prêtre. Condamnant ces actes inadmissibles, la Mission a exprimé sa compassion et sa solidarité envers les victimes, en rappelant le

rôle important que jouent les responsables religieux dans la promotion du vivre-ensemble et de la cohésion sociale dans les communautés. Elle a mis en garde les groupes armés contre les traitements dégradants et humiliants et toute forme de violence visant les populations civiles innocentes, en rappelant que leurs auteurs en répondront devant la justice. La section des droits de l'homme de la Mission s'est également saisie de ces incidents. ■

L'ULTIME HOMMAGE À L'ADJUDANT ABDELFATTAH EL SAYED MOHAMED



Déployé au sein de la MINUSCA le 24 mai 2017, l'Adjudant Mohamed de l'unité de police constituée (UPC) égyptienne s'en est allé brutalement, le 3 septembre 2017, laissant ses camarades dans le deuil et une tristesse profonde. Le 14 septembre 2017, le leadership et les personnels civils, policiers et militaires se sont inclinés pour saluer sa mémoire. Non sans émotions.

« Il ne nous a pas quitté dans le cadre d'une mission opération-

nelle, mais son décès n'en reste pas moins dramatique et nous affecte tous collectivement, à commencer bien sûr par ses camarades et frères d'arme du contingent égyptien de la composante police de la MINUSCA », s'est exprimé le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RCA, Parfait Onanga-Anyanga.

« Nous garderons de Mohamed l'image d'un homme discret et professionnel qui aura apporté sa pierre à la reconstruction d'un pays meurtri pour lequel il servait avec dévouement la paix », a, pour sa part, fait savoir

le commandant de l'UPC égyptienne de la MINUSCA.

Spécialisé dans le maintien de l'ordre et la gestion des foules, l'Adjudant Abdelfattah El Sayed Mohamed avait rejoint la police Égyptienne en juin 1996. Servant dans son pays au sein des forces spéciales opérationnelles, ses 21 ans d'expérience lui avaient permis de gravir les échelons pour parvenir au grade d'adjudant.

Âgé de 40 ans, il laisse derrière lui une épouse et quatre enfants. ■



MINUSCA

EN LIGNE | ONLINE

Your one-stop source for news and information
about Central African Republic and the UN.
Available on smartphones

Votre site d'informations et d'analyses sur
la Centrafrique et les Nations Unies.
Disponible sur smartphones



Découvrez le nouveau site Internet de
la Mission des Nations Unies en Centrafrique

Check out the new website of the UN Mission
in the Central African Republic

<https://minusca.unmissions.org>